

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de GRENOBLE
Canton Sud Grésivaudan

MAIRIE DE CRAS
12 route des Ecoles
38210 CRAS
Tél. 04 76 07 94 10
Fax 04 76 07 55 87
Mail : mairie.cras@laposte.net

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 JUN A 19H00 EN MAIRIE DE CRAS

Nombre de membres en exercice : 10
Présents : 7
Votants : 9
Pouvoirs : 2

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin, l'assemblée régulièrement convoquée, le 5 juin 2023, s'est réunie sous la présidence de Nicole DI MARIA, Maire.

PRESENTS : MME DI MARIA NICOLE – M. MARTOIA GUIDO – M. DELACOUR JEAN-MARIE – MME BANCHERI BENEDICTE – MME BOUCHE VALÉRIE ÉP. NURIT – MME FORT LAURENCE – M. MICHEL STEPHANE.

ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS : M. VEYRET GERARD (POUVOIR à M. MARTOIA) – M. BOSSAN SEBASTIEN (POUVOIR à Mme DI MARIA)

ABSENTS : M. SOEHNLEN OLIVIER

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.
Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la désignation d'un (e) secrétaire de séance parmi les membres présents.

SECRETARE DE SEANCE : MME LAURENCE FORT est désignée secrétaire de séance

Mme le Maire demande au conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du 24 mai 2023.

Approuvé à l'unanimité

Ouverture de la séance ;

Ordre du jour

I. Réhabilitation du bâtiment communal « ancienne cure ». (1 heure : de 19 heures à 20 heures)

Ce bâti, situé au centre du village, s'insère dans un triptyque d'édifices communaux (mairie, école et cure) créant une centralité. L'équipe municipale ayant émis le souhait de transformer ce lieu en un espace intergénérationnel à vocation associative, culturelle et sociale, l'enjeu du projet est donc de donner un caractère public à cet édifice.

Monsieur MARTINELLI, Architecte, participera à la première partie de notre conseil et présentera une esquisse sous forme de maquette permettant d'ouvrir le débat.

II. Délibérations

1. – Elections sénatoriales : désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des Sénateurs
2. – Projet de rencontre des Associations en septembre

Monsieur MARTINELLI présente à l'équipe municipale, le travail qu'il a réalisé ainsi qu'une maquette du devenir du bâtiment

2023-20 : ELECTIONS DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU SCRUTIN MAJORITAIRE (-1000 habitants)

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n°IOMA 202308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux, et de leurs suppléants.

a) Composition du bureau électoral

Madame DI MARIA, Maire, préside le bureau de vote.

Le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés et les deux membres présents les plus jeunes. Messieurs Guido MARTOIA, Jean-Marie DELACOUR, conseillers les plus âgés.

Mesdames Valérie BOUCHE épouse Nurit, Bénédicte BANCHERI, conseillères les plus jeunes.

Madame BOUCHE épouse NURIT Valérie, Secrétaire.

b) Election du délégué

Candidature enregistrée : Monsieur Jean Marie DELACOUR

La Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants : nombre de bulletins : 9 / bulletins blancs ou nuls : 0 / suffrages exprimés : 9 / majorité absolue : 9

Monsieur Jean-Marie DELACOUR ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Election des suppléants

Les suppléants ont obtenu le même nombre de suffrages, c'est donc l'âge des candidats qui détermine le classement (le plus âgé étant élu).

Monsieur Guido MARTOIA (9 voix), Madame Laurence FORT (9 voix) et Madame Valérie BOUCHE épouse NURIT (9 voix), sont élus délégués suppléants.

2023-21 : PROJET DE RENCONTRE DES ASSOCIATIONS EN SEPTEMBRE

Madame DI MARIA, rappelle aux membres du conseil qu'un projet de rencontre des associations avait été évoqué, pour une prise de décision sur 2023.

Après débat et prise de conscience de la difficulté d'organiser un véritable forum des associations le conseil municipal propose :

a) Un projet de rencontre des associations en septembre (date à définir) avec l'équipe municipale sous la forme d'un temps convivial.

Votants : 9 Pour : 8 Contre : 0 Abstension : 1

b) Une présentation possible des associations au public, selon leurs propres initiative et organisation, samedi 9 septembre 2023 de 10h à 12h à la salle des fêtes .

Votants : 9 Pour : 7 Contre : 1 Abstension : 1

QUESTIONS DIVERSES :

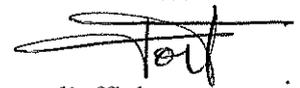
Fermeture Mairie : du 1^{er} au 16 août 2023 inclus.

Invitation du « Dojo du Vercors » vendredi 30 juin 2023 à 19h pour la remise des récompenses à l'école maternelle.

Le Maire,
Madame Nicole DI MARIA



La secrétaire de séance,
Madame Laurence FORT



Date d'affichage :